SEWOH LAB

La sécurité des droits fonciers de la femme et la numérisation

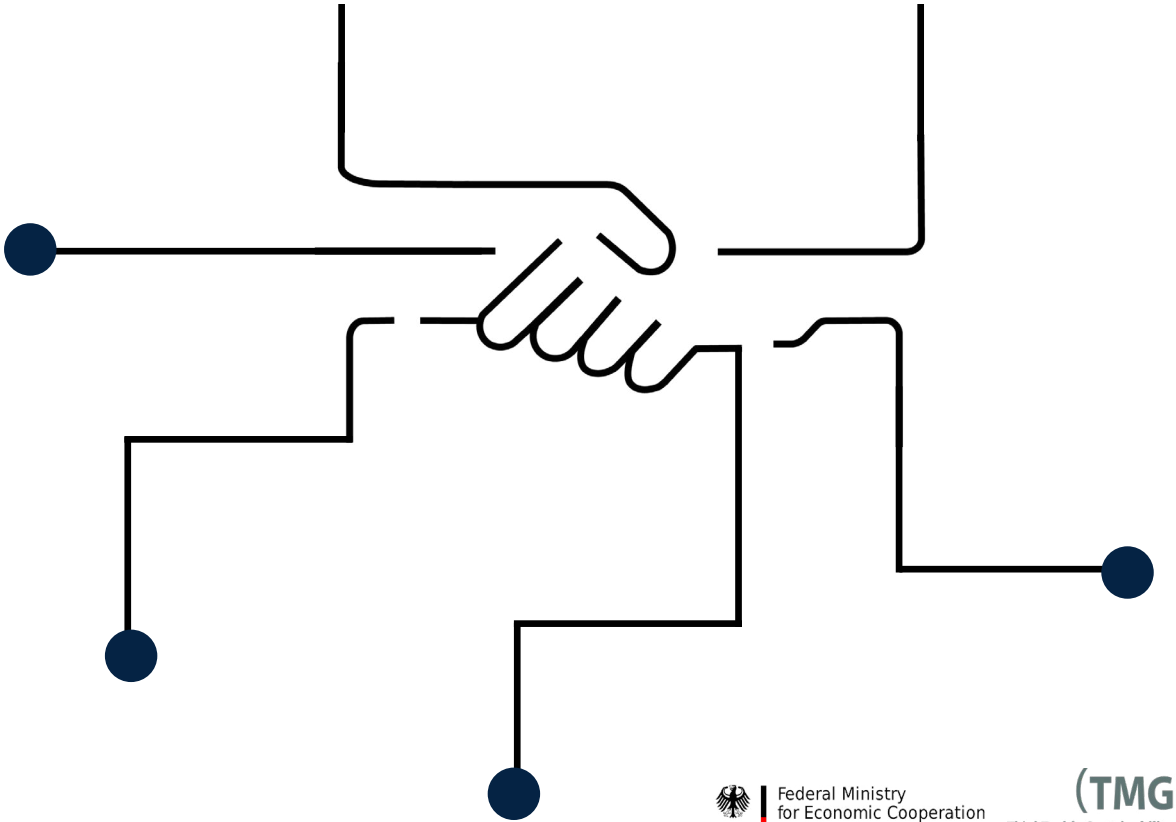

Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

(TMG)
ThinkTankforSustainability
Töpfer Müller Gaßner

L’initiative spéciale « Un seul monde sans faim » (SEWOH)

Les Objectifs de développement durable (ODD) de l’ONU envisagent, d’ici 2030, un monde sans faim, dans lequel chaque individu bénéficie d’une alimentation suffisante et équilibrée, et où l’agriculture est organisée de manière durable afin que les générations futures puissent également être nourries. Avec l’initiative spéciale « Un seul monde sans faim » (SEWOH), le gouvernement allemand s’est engagé à soutenir la réalisation de ces objectifs dans les pays où actuellement la faim, la malnutrition et la pauvreté sont particulièrement endémiques (BMZ 2021).

Femme emballant son coton après la récolte dans le village de Sinawongourou (Nord du Bénin).

© Kader Baba, TMG Research

Prioriser les droits de la femme à la propriété et la sécurité foncière

La faim, la malnutrition et la pauvreté ont des causes multiples. Néanmoins, les droits fonciers précaires ou non résolus sont incontestablement un facteur particulièrement déterminant. Le Ministère fédéral de la coopération et du développement économiques (BMZ) a donc identifié la sécurisation des droits fonciers comme l'une des cibles prioritaires de la SEWOH. L'ambition de la SEWOH est que, d'ici la finalisation de son initiative en 2023, au moins 465 000 utilisateurs des terres se voient accorder des droits fonciers sécurisés (BMZ 2019). Des droits fonciers inégaux, injustes et précaires intercèdent avec des axes de désavantages engendrés par la société. Dans la majorité des 35 pays sur lesquels la SEWOH se concentre, dont le Kenya, le Malawi et le Bénin, les femmes sont exclues de manière disproportionnée des droits fonciers garantis, malgré leur rôle central dans la production alimentaire et la création de revenus ruraux. Ainsi, elles sont extrêmement vulnérables à l'insécurité alimentaire et financière. En outre, les femmes sont confrontées à bien plus d'obstacles dans le processus de devenir des intendantes de l'utilisation durable des terres; ce qui est largement reconnue comme une pré-condition sine qua none face aux ambitions collectives d'arrêter la dégradation des sols, d'assurer la sécurité alimentaire et de promouvoir la création de revenus dans le monde rural. Il est donc essentiel de concevoir des processus d'accompagnement qui permettent de garantir aux femmes la propriété et d'avoir plus accès aux ressources foncières garanties. Le pôle de travail Genre et droits fonciers du SEWOH Lab de TMG est conçu pour répondre à cette préoccupation.

Le pôle de travail Genre et droits fonciers : Sécurité foncière des femmes et numérisation

Le SEWOH Lab de TMG Research est l'un des quelque 300 projets chargés de la réalisation de la SEWOH. Le SEWOH Lab a été conçu pour identifier, analyser et renforcer de nouveaux points d'entrée dans le domaine de la numérisation afin d'atteindre l'Agenda 2030, en mettant l'accent sur l'ODD 2, et en particulier sur le principe de « ne laisser personne de côté ». Le SEWOH Lab poursuit ce programme de recherche à travers une approche de recherche comparative. Il a donc délibérément choisi trois axes de travail: un pôle de nutrition urbaine, un pôle Carbone organique du sol et celui du Genre et droits fonciers. Chaque pôle étant caractérisé par différents degrés de numérisation. Le pôle Genre et droits fonciers se concentre sur la manière dont les outils numériques, tels que les outils de cartographie foncière participative et les bases de données du consommateur, peuvent être utilisés pour soutenir les droits fonciers des femmes.

Une gamme de solutions matérielles et logicielles est disponible sur le marché pour répertorier, enregistrer et surveiller les droits fonciers. Ces outils numériques offrent une gamme d'opportunités pour améliorer les approches établies en matière d'inscription au cadastre. Par exemple, la Distributed Ledger Technologie (DLT), par ex. la technologie blockchain, promet de stocker les droits fonciers de manière à les protéger contre la corruption. Dans les zones rurales reculées, les outils numériques peuvent également permettre aux utilisateurs des terres d'accéder rapidement et à moindre coût aux informations nécessaires.

Cependant, la numérisation de la gouvernance des terres pose également des risques majeurs ainsi que des défis considérables pour les interventions d'accompagnement, comme autour de l'organisation sociale ou de la résolution de conflits. Les technologies numériques de cartographie et d'enregistrement

des droits fonciers, y compris les droits d'usage, ne garantissent pas en elles-mêmes une amélioration de la situation des couches de la population marginalisées. Lorsqu'elle est appliquée dans des conditions inappropriées, la numérisation risque de contribuer à un renforcement supplémentaire des inégalités structurelles préexistantes, y compris une marginalisation encore plus profonde des femmes et des autres groupes vulnérables.
Sur ce point, par exemple, la question de savoir qui accède et contrôle les technologies associées à la numérisation est cruciale. L'accès et le contrôle équitables des données générées par la numérisation sont tout aussi déterminants. En effet, l'évolution de la technologie et la question de savoir quelles données sont enregistrées peuvent déjà déterminer si la numérisation entraînera une amélioration ou une détérioration de la situation des femmes. Les projets d'enregistrement numérique doivent également prévoir l'enregistrement des droits fonciers secondaires des femmes, qui ont une importance particulière pour elles, mais qui ne sont pas souvent pris en compte dans l'enregistrement et l'attribution de titres de propriété foncière. Ainsi, il peut y avoir des préjudices néfastes lors de l'enregistrement de la propriété foncière qui se fait souvent au nom du chef de famille (l'homme). Tenant compte de cela, le pôle Genre et droits fonciers vise également à faire une analyse approfondie des opportunités ainsi que des risques des innovations numériques dans le contexte du renforcement de la sécurité foncière pour les femmes.

Un accent particulier sur le processus et le système d'information

La clarification et la sécurisation des droits fonciers et l'attribution de ces droits aux utilisateurs sont au cœur de toute approche significative de la gouvernance foncière, peu importe si des outils analogiques ou numériques sont utilisés. Dans ce contexte, des processus administratifs et sociaux responsables sont un préalable nécessaire. La numérisation ne peut pas substituer à une gouvernance foncière responsable; mais, elle servira de complément innovant aux méthodes de gouvernance « analogiques » préexistantes.
Dans la majorité des pays de la SEWOH, ces méthodes analogiques sont souvent incomplètes. Cela est particulièrement signifiant pour l'établissement et la mise en œuvre d'approches de gouvernance foncière qui sont inclusives et participatives. Les approches inclusives et participatives ne sont pas seulement un nouveau territoire politique dans de nombreux contextes. Elles nécessitent également une attention particulière à la conception des méthodes et des mécanismes de surveillance. Le pôle Genre et droit foncier du SEWOH Lab (GLR) souligne, par conséquent, que l'introduction et l'essai d'outils numériques dans un contexte politiquement sensible et litigieux aux droits fonciers, nécessitent des processus sociaux soigneusement planifiés pour accompagner leur introduction.

Une deuxième condition préalable importante dans le contexte d'une gouvernance foncière responsable - et en particulier dans le cadre de la clarification et de la sécurisation des droits fonciers - est l'accès libre et sans entraves aux informations adéquates concernant le cadre juridique dans lequel le régime foncier peut être négocié, obtenu et sécurisé. Un accès adéquat à l'information et les voies pour la comprendre sont des conditions préalables essentielles pour que les parties prenantes soient conscientes de leurs droits et obligations. L'accès à l'information peut également faire contrepoids aux inégalités sociales existantes, notamment celles entre la femme et l'homme. Une compilation et un traitement systématiques des informations pertinentes peuvent aider les utilisateurs à développer de nouvelles lignes d'argumentation pour légitimer leurs revendications juridiques. À ce stade, c'est-à-dire lorsque l'information est préparée et compilée dans un but précis, le potentiel et le risque d'utiliser des solutions numériques deviennent une évidence.

Des dispositifs GPS portables sont utilisés pour soutenir la cartographie de la tenure communautaire au Burkina Faso. © Victor Emeghara

Un agenda de recherche- deux modules de travail

Le pôle Genre et droit foncier du SEWOH Lab (GLR) comprend deux modules de travail. Le premier module est consacré au thème de l'accès et de l'utilisation de l'information. Ce module de travail identifie les conditions dans lesquelles les innovations numériques peuvent fournir aux femmes un accès gratuit et sans entraves aux informations essentielles et examine la manière dont cela affecte leur capacité à renforcer leurs droits de propriété fonciers et de sécurité foncière. L'étude de cas sert au développement et au test d'une base de données numérique innovante qui relie systématiquement les questions foncières aux cadres juridiques des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT) et les instruments correspondants aux droits de l'Homme. Le module de travail s'appuie sur notre collaboration continue avec la Commission des droits de l'Homme du Malawi et l'Institut danois des droits de l'Homme, pour développer et appliquer au Malawi, une méthodologie de surveillance de la gouvernance foncière fondée sur les droits humains. Dans le contexte du pôle de travail du SEWOH Lab, les résultats de cette collaboration existante seront développés et étudiés davantage, en mettant l'accent sur les questions d'égalité des sexes. L'outil numérique qui est développé et testé ici, vise à améliorer la compréhension de ses utilisateurs sur les questions foncières et les obligations concrètes en matière des droits humains qui sous-tendent les Directives. Par exemple, sans connaissance préalable des droits de l'Homme, un utilisateur pourrait commencer par un mot-clé et identifier rapidement le droit humain et l'implication juridique qui se rapporte à ce sujet donné.

Le deuxième module de travail développe et analyse un processus social innovant lié à l'application d'outils de cartographie foncière participative. Ici, les aspects procéduraux d'une méthode numérisée de cartographie foncière seront explorés. L'objectif

est de comprendre, à partir de ce pilote, comment les processus de cartographie foncière participative doivent être organisés - et comment les outils numériques peuvent être efficaces dans ce contexte - afin de renforcer la sécurité de jouissance des droits fonciers des femmes. À cette fin, l'utilisation et l'impact d'un outil numérique de cartographie foncière seront examinés dans des études de cas au Kenya et au Bénin. Le choix des cas pays repose sur le fait que, comme le Malawi, le Kenya et le Bénin sont deux des pays focaux de SEWOH qui se caractérisent par une insécurité foncière particulièrement sévère vis-à-vis de la femme. En plus de la situation des droits fonciers particulièrement précaire justifiant un engagement au Kenya et au Bénin, ces pays représentent également des régions d'étude de cas appropriées dans la perspective d'une mise en œuvre réussie du projet. Le module de travail s'appuiera donc sur les expériences et les résultats des travaux en cours du TMG Research dans le domaine de la cartographie participative des régimes fonciers dans le contexte des initiatives de neutralité en matière de dégradation des terres dans les deux pays.

Réunion de discussion de groupe à Makunga, au Kenya.
© TMG Research

Réussir grâce à un engagement collectif : l'importance des partenariats solides

Dans le cadre des projets de cartographie et d'enregistrement des terres, assurer une analyse critique et solide des opportunités et des risques des innovations numériques nécessite de travailler en étroite collaboration avec les organisations partenaires locales. L'équipe de SEWOH Lab du TMG Research se concentre principalement sur l'établissement de relations avec des organisations de la société civile établies dans le domaine de la gouvernance foncière responsable et des droits des femmes, opérant localement dans les lieux d'étude. LeTMG Research s'emploie à créer des partenariats qui permettent aux organisations partenaires locales d'apporter leurs connaissances et expériences contextuelles dans la prise de décision.

Une condition préalable de base pour cela est le développement collectif d'une stratégie d'engagement pour chacune des deux modules de travail. La stratégie d'engagement est un programme de travail stratégique conjoint qui intègre activement toutes les organisations partenaires participantes dans la conception et la mise en œuvre du projet dès le début. L'objectif de chaque stratégie d'engagement est de développer un cadre de projet qui, au lieu d'intégrer l'expertise locale

d'une manière simplement unilatérale, tient également compte des intérêts stratégiques de chacune des organisations impliquées. Adopter cette approche permet donc à la conception et à la mise en œuvre locale du projet de recherche de devenir une tâche commune, dont la bonne exécution est dans l'intérêt mutuel de tous les partenaires. La coopération avec les partenaires locaux est essentielle pour la conception d'un projet adapté aux conditions contextuelles de la région d'étude. Les connaissances spécifiquement adaptées au contexte et les réseaux localement établis que fournissent les organisations partenaires, sont donc une condition préalable et essentielle pour que le projet fonctionne véritablement dans l'intérêt des femmes rurales. Dans le même ordre d'idées, le pôle Genre et droit foncier du SEWOH Lab (GLR) recherche également des partenariats et une collaboration étroite avec des organisations et des experts actifs dans le développement des outils logiciels correspondants, afin de permettre une bonne évaluation du potentiel et de l'impact des innovations numériques.

Quel avenir? Le pôle Genre et droit foncier du SEWOH Lab (GLR) en 2021 et au-delà

Pour le pôle de travail Genre et droit foncier du SEWOH Lab (GLR) de TMG Research, 2021 sera consacré à l'établissement et à l'institutionnalisation de partenariats pour développer et planifier en détail les deux modules de travail, notamment la cartographie foncière participative et la base de données virtuelle. Ce faisant, le projet vise le développement et la mise en œuvre conjoints de deux stratégies d'engagement pour les différents pôles de travail. Le TMG Research intensifie sa coopération avec des partenariats déjà établis dans les régions étudiées. En outre, nous nous approchons activement de potentiels partenaires supplémentaires à l'échelle locale, nationale et internationale.

TMG Research

TMG – Think Tank for Sustainability
TMG Research gGmbH
EUREF-Campus 6-9
10829 Berlin, GERMANY
Téléphone: (+49) 30 92 10 74 07_00
Email: info@tmg-thinktank.com
Site Web: www.tmg-thinktank.com